

**HONORAIRES DE GESTION**

PRESTATIONS INCLUSES	Gestion INITIAL	Gestion CONFORT	Gestion PRIVILEGE	Coût hors forfait
En % HT de l'encaissement (loyers + charges)	7 %	8 %	9 %	
Mise en place du mandat de gestion	X	X	X	
Vérification du respect des normes d'habitation et de décence du logement / Vérification des éléments du dossier propriétaire	X	X	X	
Emission des avis d'échéances, délivrance des quittances et tenue de la comptabilité locataire	X	X	X	
Encaissement des loyers, charges et allocations, dépôt de garantie	X	X	X	
Possibilité de prélèvement sur le compte du locataire	X	X	X	
Reversement mensuel des fonds perçus au propriétaire	X	X	X	
Tenue de la comptabilité propriétaire	X	X	X	
Gestion des provisions pour charges	X	X	X	
Tenue de la comptabilité propriétaire	X	X	X	
Justification et régularisation des charges locatives d'après décompte du syndic et réajustement des provisions demandées au locataire	X	X	X	
Gestion précontentieuse : relance simple, lettre recommandée, mise en demeure, convocation du locataire débiteur	X	X	X	
Révision annuelle des loyers	X	X	X	
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation	X	X	X	
Acceptation et contrôle de validité du congé du locataire	X	X	X	
Déclaration au centre des impôts du départ du locataire	X	X	X	
Recherche nouveau(x) locataire(s) après avoir avisé le mandant du départ de son locataire (selon barème de location en vigueur)	X	X	X	
Visite Conseil (pré-état des lieux de sortie)	○	X	X	150 € TTC par dossier
Souscription pour le compte du propriétaire (sur demande), tout contrat de maintenance (chauffe-eau gaz/électrique, VMC, .. charges locatives)	○	X	X	
Réparations urgentes ou inférieures à 400 € HT, avec devis si supérieur à 200 € HT	○	X	X	
Gestion financière : règlement des factures de quelque nature que ce soit, sous réserve d'un compte propriétaire suffisamment approvisionné	○	X	X	
Vérification et règlement des appels de fonds trimestriels et des régularisations annuelles des charges de copropriété au syndic concerné	○	X	X	
Fourniture des éléments pour l'aide à la déclaration annuelle des revenus fonciers (hors rendez-vous à l'agence et hors SCI)	○	X	X	70 € / an
Gestion contentieuse : recouvrement amiable, commandement de payer, obtention du titre exécutoire, présence en commission de conciliation après convocation	○	○	X	45 € TTC / heure
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	○	○	X	Vacation* : 45 € TTC / heure
Gestion technique de tous travaux inférieurs à 5000 € TTC : visite avant travaux avec photos, devis, accord bailleur, suivi, vérification après travaux, réception facture, paiement si compte approvisionné	○	○	X	4% TTC du montant des travaux

Présence aux assemblées générales de copropriété (taux horaires)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	Vacation* :
Jusqu'à 18 heures	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	45 € TTC / heure
De 18 heures à 20 heures	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	60 € TTC / heure
Après 20 heures				75 € TTC / heure
Répartitions des charges d'un immeuble hors copropriété (selon factures eau, chauffage, électricité, entretien, ...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	50 € TTC / lot
Mise en place d'un dossier de subvention ANAH	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	250 € TTC par dossier
Rendez-vous à l'agence pour aide à la déclaration des revenus fonciers	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Vacation* : 45 € TTC / heure
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Vacation* : 45 € TTC / heure
Assurance « Garantie des Loyers	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	3,22 % TTC du loyer charges comprises
Assurance « Responsabilité Civile PNO »	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	45 € / an par appartement

● Prestation comprise dans le montant des honoraires

○ Prestation optionnelle payable à l'acte

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%

**\*La vacation** : elle couvre le temps passé pour la prestation ainsi que la durée du trajet (départ et retour à l'agence)

CENTURY 21 Gestion-Brasseurs – 73 route de Bischwiller 67300 SCHILTIGHEIM

Tél : 03 88 33 33 00 / @ : lesbrasseurs@century21.fr

SAS au capital de 10 000€ - SIREN : 814 172 003 R.C.S STRASBOURG

Carte Pro. : G n°6701 2015 000 001 935 délivrée par la CCI Alsace Eurométropole – TVA intra : FR 52 814 172 003

Code NAF : 6832 A – Montant CGT : 180 000 €

Garantie : GALIAN, 89 rue de la Boétie – 75008 PARIS

[www.century21.fr](http://www.century21.fr)

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante